

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article6843>



Les députés approuvent en commission le renforcement des prérogatives des polices municipales



- Thématiques - Démocratie -
Date de mise en ligne : mercredi 29 avril 2026

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Le projet de loi défendu par le gouvernement et visant à élargir les prérogatives des polices municipales a été approuvé en commission par les députés mardi soir. Ce texte doit permettre aux agents municipaux de délivrer des amendes forfaitaires délictuelles en cas de vente à la sauvette, d'usage de stupéfiants ou encore d'occupation illicite de halls d'immeuble.

Publié le 29/04/2026 Ouest France